

TRANSMIS LE 27/03/2026
REÇU LE 27/03/2026
AFFICHÉ LE 28/03/2026
NOTIFIÉ LE 28/03/2026
PUBLIÉ LE 28/03/2026
EXÉCUTOIRE LE 28/03/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



FRANCONVILLE-LA-GARENNE

Secrétariat Général- XM/PCh/EM

ARRÊTÉ N° 26 -279

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À LA COMMISSION DE SÉCURITÉ ET DÉLÉGATION DE SIGNATURE
À M. Vathoulom PHINITH, Conseiller municipal.

Le Maire de la Commune de Franconville-la-Garenne,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-18, L.2212-1 et suivants,

VU le Code de la construction et de l'habitation relatif à la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public (ERP),

VU l'installation du Conseil Municipal suite aux élections municipales du 15 mars 2026,

VU le Procès-Verbal du 20 mars 2026 relatif à l'élection du Maire et des Adjoints,

VU la délibération du 26 mars 2026 créant la Commission Consultative pour la Sécurité (ERP),

VU l'installation de M. Vathoulom PHINITH, en qualité de Conseiller municipal, le 20 mars 2026,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'assurer la représentation effective de la commune au sein de la commission compétente en matière de sécurité,

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer la continuité administrative et la réactivité dans la signature des documents relatifs aux avis et actes afférents aux visites de sécurité,

CONSIDÉRANT que le Maire est seul chargé de l'administration,

CONSIDÉRANT l'utilité de déléguer certaines attributions du Maire pour la bonne marche du service public communal,

CONSIDÉRANT qu'un arrêté doit nécessairement préciser l'étendue et les limites des fonctions déléguées,

ARRÊTÉ

Article 1 : M. Vathoulom PHINITH, Conseiller municipal, est désigné pour représenter la commune de Franconville-la-Garenne au sein de la Commission communale de sécurité.

Article 2 : Délégation de signature est donnée à M. Vathoulom PHINITH, Conseiller municipal, pour signer, au nom du Maire :

- les courriers relatifs à l'organisation des visites de sécurité des ERP ;
- les convocations aux exploitants ;
- les transmissions d'avis de la commission ;
- les correspondances administratives afférentes aux procédures de sécurité des ERP ;
- tout document préparatoire ou consécutif aux réunions de la commission.

Article 3 : La présente délégation est exercée sous la surveillance et la responsabilité du Maire. Le délégataire rend compte régulièrement des actes signés dans ce cadre.

La présente désignation et délégation sont accordées pour la durée du mandat municipal en cours, sauf retrait ou modification par arrêté.

Article 4 : La présente délégation prendra effet à compter de sa transmission au Représentant de l'État dans le département au titre du contrôle de légalité, de sa notification au délégataire et de l'affichage en mairie.

Article 5 : En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 6 : Le Maire et/ou le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Franconville-la-Garenne, le 27 mars 2026.

Arrêté notifié à Vathoulom PHINITH, le 28/3/2026 Signature

Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France



Acte à classer

ARR26-279

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-27T08-50-33.00 (MI268633767)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502523-20260327-ARR26-279-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À LA COMMISSION DE SÉCURITÉ
ET DÉLÉGATION DE SIGNATURE À M. Vathoulom PHINITH
Conseiller municipal.

Date de décision : 27/03/2026



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.4. Delegation de fonctions
5.4.1. permanente

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [PHINITH Vathoulom - ARR 26-279.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 27/03/26 à 08:50

Date 27/03/26 à 08:50

Date 27/03/26 à 08:55

Par [MAGLOIRE Emmanuelle](#)

Par [MAGLOIRE Emmanuelle](#)